

Communiqué de presse
04 décembre 2019

4 collectivités labellisées **« Territoires de Commerce Équitable »**

Le 26 novembre, le label « Territoires de Commerce Équitable » a été décerné à 4 nouvelles collectivités, pour 3 années, portant leur nombre à 32 collectivités labellisées. Ce label vient attester de l'engagement des collectivités territoriales pour mobiliser la consommation durable et équitable dans leurs politiques publiques.

Le jury présidé par **Henri Rouillé-d'Orfeuil** était composé cette année de 3 experts de l'ESS, de l'alimentation durable et de la RSE et de 4 représentant-e-s des co-porteurs du label :



Henri Rouillé d'Orfeuil, RESOLIS, Programme alimentation responsable et durable
Membre titulaire de l'Académie d'agriculture de France



Estelle Dubreuil,
Coordinatrice de FAIR[e] un
monde équitable



Pierre Mazeau,
Chef de mission RSE EDF,
Administrateur de l'ObSAR
(Observatoire des Achats
responsables)



Julie Maisonhaute,
Déléguée générale adjointe,
Responsable filières
françaises & territoires



Augustin Billedoux,
*Chargé de Mobilisation et
Relations Médias, Max
Havelaar France*



Mahel Coppey,
*Présidente du RTES, Vice-
présidente de Nantes
Métropole*



Gérald Godreuil,
*Délégué Général de la
Fédération Artisans du
Monde*

Le jury a analysé les dossiers des 5 collectivités candidates souhaitant s'engager en faveur du label.

4 collectivités ont été retenues pour leurs actions remarquables sur leurs territoires, en voici quelques-unes remarquées par les membres du jury :

La ville de Bruz : Le jury a salué l'action de sensibilisation des lycéens au commerce équitable pour qu'ils deviennent eux-mêmes ambassadeurs du commerce équitable dans des supermarchés du territoire. Une action à double impact !

La ville de Bourg-en-Bresse : Les commerces de proximité proposent-ils des produits issus du commerce équitable à leur clients ? souhaitent-ils le faire ? quels sont les freins ? C'est ce qu'a voulu comprendre la ville dans le cadre d'une enquête auprès de 27 commerçants.

La métropole de Clermont-Auvergne-Métropole : La collectivité a réuni 14 structures représentatives de thématiques comme l'agriculture, l'éducation, la recherche, l'ESS etc. pour élaborer un plan d'action et entrer dans le label « Territoires de commerce équitable ». Une initiative remarquable de co-construction entre les acteurs d'un territoire !

La Région Occitanie : Depuis la fusion des régions en 2015, la Région Occitanie est la première nouvelle région à devenir un Territoire de Commerce Équitable. Elle s'est notamment distinguée par l'élaboration concertée du Pacte Régional Alimentaire : une feuille de route très ambitieuse pour le territoire qui inclut le commerce équitable pour les productions locales.

À propos du label Territoires de Commerce Équitable

Le label Territoires de Commerce Équitable accompagne et valorise depuis 2009 les collectivités territoriales qui s'engagent en faveur du commerce équitable, par leurs achats publics et par les actions qu'elles soutiennent pour sensibiliser les acteurs et les citoyens de leurs territoires. Aujourd'hui, 32 collectivités ont rejoint le mouvement en France, et près de 2000 collectivités de 36 pays dans le monde sont labellisées *Fair Trade Towns*. Plus d'infos sur www.territoires-ce.fr

Contact presse

Laurent Martinez

Chef de projet Territoires de Commerce Équitable

01 43 94 72 43

chefdeprojet@territoires-ce.fr